Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20261019-D_2026_59-DE

COMMUNE DE TRÉOUERGAT
Département du Finistère

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8
Quorum : 6

Date de la convocation : 12/10/2026

Le lundi 19 octobre 2026, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 octobre 2026, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire.

Étaient présents :

Reun TREGUER, Mikaël LE MENE, Myriam GUENEUGUES, Fabienne MORVAN, Jean-Michel L'HOSTIS, Cécile JEGOU, Kévin LE FLEM, Luc VENNEUGUES.

Étaient absents : Yohan BELLEGUIC (excusé), Isabelle LAMOUR (excusée), Typhaine BOCANDE (excusée)

Secrétaire de séance : Mikaël LE MENE

Laetitia GALY Secrétaire générale, assistait à la réunion.

D_2026-59 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2131-11 et L.2311-7 ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 ;

VU la délibération D_2026-19 portant adoption du budget primitif de l'exercice 2026.

Considérant que :

- Les conseillers municipaux intéressés à l'affaire, notamment en qualité de membres du bureau ou de dirigeants d'une association bénéficiaire, ne peuvent prendre part ni au débat ni au vote de la subvention qui la concerne, conformément à l'article L.2131-11 du Code général des collectivités territoriales ;
- Il convient en conséquence de procéder à des votes distincts pour les subventions concernées ;
- Ces subventions seront versées sous réserve de présentation d'une demande écrite de la part des associations concernées.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'attribuer au titre de l'exercice 2026 des subventions aux associations pour un montant total de 3 051,52 €, selon les votes ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20261019-D_2026_59-DE

ATTRIBUE, à l'unanimité, les subventions suivantes :

Association	**Montant**
Associations locales	
Société de chasse de Tréouergat	250,00 €
Bibliothèque municipale	500,00 €
Club de St Ergat	150,00 €
UNC Plouguin/Tréouergat	100,00 €
Autres associations	
ADAPEI Départementale	100,00 €
APF France Handicap délegation du Finistère	50,00 €
Association des Amis d'Alexis (Maison de Retraite Ploudalmézeau)	100,00 €
CIDF du Finistère centre d'info des droits des femmes	50,00 €
Eaux et rivières	50,00 €
FNATH (section Ploudalmézeau)	50,00 €
Activité scolaire : Ecole, Collège, Lycée Professionnel - Centre d'Apprentissage - Ecole Familiale	30,00 €
Clubs sportifs (sur demande)	10,00 €
UNC Ploudal/Porstall	50,00 €
Service de remplacement des vallons	100,00 €
Amicale Cantonale des Donneurs de Sang	50,00 €
Solidarité Paysan du Finistère	50,00 €
ADMR des 2 abers	200,00 €
BRUDED	111,52 €
Total	**2 001,52 €**

ATTRIBUE, à l'unanimité, la subvention suivante, Jean-Michel L'HOSTIS, Luc VENNEUGUES, intéressés, ayant quitté la salle et n'ayant pris part ni au débat ni au vote :

Association	**Montant**
Associations locales	
Foyer Rural	1 000,00 €

ATTRIBUE, à l'unanimité, la subvention suivante, Reun TREGUER, intéressé, ayant quitté la salle et n'ayant pris part ni au débat ni au vote :

Association	**Montant**
Arvorig FM	50,00 €

DIT que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6574 du budget de l'exercice 2026.

PRÉCISE que les associations bénéficiaires devront justifier de l'emploi des fonds reçus, conformément à l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y référant et à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

TRÉOUERGAT, le 19 octobre 2026

Pour extrait conforme

Le Maire,
Reun TREGUER

MAIRIE de TREOUERGAT (Finistère)

Le secrétaire de séance
Mikaël LE MENE